



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Le Parlement

Le 27 février 2013

### **COMMUNIQUE DE PRESSE – SEANCE PLENIERE**

**Ce mercredi 27 février à 14h00** le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, se réunira en séance plénière.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Vérification des pouvoirs de M. Antoine Tanzilli, en remplacement de Mme Véronique Salvi, démissionnaire
2. Projet de décret portant diverses dispositions statutaires en matière d'enseignement organisé par la Communauté française.

Rapporteuse : Mme Bénédicte Linard

3. Proposition de résolution relative aux changements de direction dans les établissements de la Communauté française.

Rapporteur : M. Marcel Neven

4. *Eventuellement* :  
Proposition de résolution visant à donner suite au sein de la Communauté française, dans le cadre de ses compétences, à la résolution du Sénat visant à reconnaître la responsabilité de l'Etat belge pour la persécution des Juifs en Belgique pendant la Deuxième Guerre mondiale.

5. Débat thématique : « Ethique du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles ».

#### **Discussion.**

Votes sur les points dont la discussion est terminée.

**L'HEURE DES QUESTIONS D'ACTUALITÉ EST FIXÉE À 14.00 HEURES.**

**LES VOTES AURONT LIEU A 16H30**

Adresse du jour : Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 72 rue Royale, 1000 Bruxelles.

Thierry Vanderhaege  
Chargé de communication  
Parlement de la Fédération Wallonie - Bruxelles  
Rue de la Loi, 6 - 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 506 39 37 - GSM: +32 (0)475 71 68 37  
[VanderhaegeT@pcf.be](mailto:VanderhaegeT@pcf.be)